

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROGRAMME WALLON DE REDUCTION DES PESTICIDES

couvant la période 2018-2022

En vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'environnement
Art. D29 et suivants

Conformément à la Directive-cadre Pesticides 2009/128/CE, dans le cadre du Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN), les autorités fédérales et régionales organisent une enquête publique afin de recueillir l'avis du public.

Les documents soumis à l'enquête publique sont consultables sur le site internet <http://www.NAPAN18-22.be> et à l'Administration communale.

Auteur du Plan : la DGARNE du Service Public de Wallonie.

Autorité compétente : le Gouvernement wallon.

Le dossier peut être consulté à partir du 9 février 2017 au Secrétariat communal, Service environnement situé au Centre Administratif du Préau, rue du Fraity n° 76 à Bernissart, durant les heures habituelles d'ouverture des locaux du lundi au jeudi de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

Une consultation est également possible les jeudis après 16h30 moyennant prise préalable d'un rendez-vous auprès de Brigitte Delgambe 069/59.00.64.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
2 février 2017	9 février 2017	10 avril 2017 à 16h Centre Administratif du Préau - Secrétariat communal - rue du Fraity, 76 – Bernissart

Les observations éventuelles seront formulées par écrit et transmises à Monsieur le Bourgmestre soit par pli postal ou déposées au Secrétariat Communal, soit par courrier électronique « bourgmestre@bernissart.be » ou encore lors de la séance de clôture d'enquête qui se tiendra au Secrétariat communal le **10 avril 2017 de 15h à 16h**.

Elles peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be

Bernissart, le 2 février 2017.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN